

**Après Paris, les acteurs de l'eau réunis autour du Partenariat Français pour l'Eau entendent continuer à promouvoir le dossier de l'eau pour la prochaine COP22 au Maroc en 2016-.**

Le texte adopté, à l'issue des négociations de la COP21, donne un cadre de coopération renforcé et universel pour l'avenir : un objectif de limiter la hausse des températures à moins de 2°C, une orientation des pays vers des économies bas carbone et résilientes aux changements climatiques, l'affichage d'un plafonnement des émissions de GES d'ici la fin de ce siècle, un ensemble de contributions volontaires des Etats et de "solutions" proposées par de nombreux acteurs de la société civile, enfin un soutien aux besoins d'adaptation ou de compensation des pertes et dommages. Trouver un accord entre 195 pays a nécessité de multiples compromis, l'accord a privilégié un cadre d'engagements volontaires des pays plutôt que de mesures contraignantes assorti des mécanismes de suivi et vérification. Tout le monde a salué l'excellent travail de l'équipe France qui a conduit les négociations de cette COP. Laurent Fabius a confirmé la volonté de notre pays, qui assure la présidence de la COP jusqu'en novembre prochain au Maroc, de veiller à la mise en place des mesures qui rendront opérationnelles les dispositions adoptées à Paris (signature par les pays, mécanisme de révision des INDCS, suivi des engagements volontaires, MRVs, etc.).

L'adaptation figure, désormais, en tant qu'objectif en terme d'égalité avec l'atténuation à la demande des pays du sud. L'eau apparaît dans plus de 90% des problèmes d'adaptation cités dans les contributions nationales transmises pour la COP21<sup>1</sup>. Face au monde du climat, il est clair que les acteurs de l'eau peuvent apporter des contributions à la réduction des émissions de GES, et offrent de multiples réponses en matière d'adaptation qui est la préoccupation majeure de ce secteur.

Certes nous aurions aimé voir citer plus clairement "les ressources en eau" dans les menaces affichées liées aux futurs dérèglements climatiques. Au Bourget, le Partenariat Français pour l'Eau et les acteurs du monde de l'eau ont grandement contribué à améliorer la vision de nos préoccupations, notamment grâce au lancement de la campagne internationale #climateiswater intégrant une journée de l'eau le 2 décembre avec de multiples événements. La Ministre chargée de l'eau au Maroc et notre Ministre de l'Ecologie, la programmation d'un séminaire sur l'eau ont décidé de provoquer un séminaire eau/climat, en juillet 2016 à Rabat, dans le but de porter des contributions opérationnelles pour la COP 22.

Craignons, cependant, le temps perdu : la compilation des contributions nationales reçues nous met sur la trajectoire des 3°C plutôt que 2°C et le texte actuel ne dégage guère de dispositions opérationnelles avant l'horizon 2020-2025, alors que tous les travaux du GIEC nous rappellent le poids des émissions passées, les lenteurs d'évolution du climat.

Au rythme actuel, il faudrait arrêter d'émettre du CO2 d'ici 20 à 25 ans pour rester en deçà des 800 milliards de tonnes si nous voulons maintenir la hausse des températures à moins de 2°C. Les impacts de chaque degré supplémentaire sur le fonctionnement des cycles de l'eau seront très variables géographiquement, mais il y aura beaucoup plus de perdants que de gagnants : le dernier rapport du GIEC estimait que chaque degré supplémentaire pourrait entraîner une réduction des ressources renouvelables de 20% pour au moins 7% de la population mondiale. Une évolution qui pourrait entraîner des situations catastrophiques pour des populations déjà affectées par des problèmes d'insécurité hydrique ou de catastrophes liées à des excès d'eau.

Il nous appartient de rendre l'accord de Paris plus opérationnel.

Jean Luc Redaud, Président du groupe de travail Eau et Climat du Partenariat Français pour l'Eau

---

<sup>1</sup> Analyse « Eau » dans les INDCs de la COP21. Partenariat Français pour l'Eau & Coalition Eau (novembre 2015)

